

CDCA DU LOT

**SEANCE PLENIERE
DU**

3 OCTOBRE 2023

OUVERTURE DU CDCA

Nelly GINESTET (Vice-présidente du Conseil départemental (en charge de l'action sociale, de la Protection de l'enfance et de la Lutte contre les exclusions) présente l'ordre du jour et excuse l'absence de **Maryse Maury (Vice-présidente du Conseil départemental en charge des personnes âgées et des personnes handicapées)** et **Mme Martine Hilt (Conseillère départementale)**

• Présentation du Programme Régional de Santé par l'ARS

Présentation par **Julie Senger (Directrice de la délégation départementale du Lot ARS Occitanie)** du projet de Programme Régional de Santé (voir documents ci-joint).

L'avis de la commission est attendu, les membres sont invités à faire part de leurs remarques et propositions.

Monsieur Cambon (APEAI-ADAR) fait une remarque par rapport à la lisibilité du système concernant les parcours de soin.

Julie Senger répond qu'il existe le Dispositif d'Appui à la Coordination qui est ouvert aux usagers dans notre département (dispositif normalement réservé aux professionnels).

Nelly Ginestet précise également que la première porte d'entrée est le médecin généraliste et que pour les personnes âgées, elles peuvent s'adresser aux Espaces Personnes Agées (EPA) du Département.

Edouard Foucaud (UTR-CFDT) indique que l'accès aux praticiens est très compliqué et demande comment doivent faire les usagers pour avoir accès aux soins. Il alerte également sur les moyens dans les hôpitaux.

Julie Senger répond que les Communautés de Professionnels de Territoire de Santé (CPTS) devraient se déployer sur l'ensemble du territoire lotois d'ici la fin de l'année. Des centres de santé et offres complémentaires sont également développés. Concernant les moyens dans les hôpitaux, **Julien Senger** précise qu'ils sont considérables mais que cela demande du temps.

Jean-Marc Rodier (FSU) indique que le Conseil département du Lot a rejeté le PRS ainsi que celui du Gers. Il souligne également les difficultés pour trouver un médecin traitant ou un spécialiste.

Stéphanie Campan (CFDT) précise qu'il est important de ne pas négliger les établissements privés à but non lucratifs, et alerte sur la fermeture de lits en services psychiatriques.

Julie Senger répond que les établissements privés à but non lucratifs ont également bénéficié d'aides, mais avec un décalage dû aux négociations. Elle précise le redéploiement de projets de certaines offres en psychiatrie et l'existence d'appels à projets réguliers.

Jean-Yves Landas (Association Ségala-Limargue) alerte sur les difficultés d'accès à la prévention, sur le manque de synergie et d'animation tout au long de la durée du programme.

Julie Senger entend qu'il faut améliorer la communication et la visibilité de l'offre.

Laurence Alidor (Directrice des Solidarités Départementales) précise qu'un diagnostic sur la mobilité est en cours.

Pierre Mas (UDAF) demande des précisions sur les Soins Palliatifs.

Julie Senger précise qu'une unité de soins palliatifs doit être ouverte à Cahors d'ici la fin de l'année et qu'un travail est fait avec les médecins.

Edouard Foucaud (UTR-CFDT) alerte également sur le manque d'orthophonistes et de psychologues.

Julie Senger indique que cela est lié à un problème d'attractivité du territoire, à une demande de plus en plus importante. Une discussion est en cours avec la Région concernant l'offre de formation.

• Interventions des membres du CDCA

Nadine Souleillou (FGR-FP) sur le fonctionnement du CDCA

(Voir document joint)

Laurence Alidor précise qu'il n'y aura pas de 2^{ème} CDCA cette année et rappelle que les mêmes sujets sont abordés dans les différentes instances tout au long de l'année. Elle ajoute qu'il ne faut pas attendre la réunion plénière pour proposer des ordres du jour et d'autres sujets qui pourraient être abordés en dehors des réunions plénières.

Guy Reveillac (GIHP) réitère la demande de prise en charge des frais de déplacement des membres du CDCA.

Michèle Cubaynes (APAJH) ainsi que **Anne-Marie MARTIN (CFE-CGC)** se questionnent également sur l'utilité du CDCA.

Edouard Foucaud réitère la demande de remboursement des déplacements et questionne sur la façon dont on pourrait améliorer les groupes de travail.

Nelly Ginestet informe du départ au printemps **d'Emmanuelle Dietsch**, notamment chargée du suivi du CDCA, et de son remplacement depuis le 1^{er} septembre par **Chehrazed Addouli** (chargée de mission des dispositifs transversaux PA/PH).

Nelly Ginestet précise qu'elle est favorable à l'idée de travailler sur certains thèmes spécifiques comme la mobilité par exemple. D'autres sujets peuvent être proposés. Concernant le remboursement des frais, la proposition sera de nouveau soumise au Conseil départemental en 2024.

Guy Reveillac émet également le vœu que des frais de déplacements des membres du CDA soient remboursés

⇒ **Vote à l'unanimité des membres du CDCA sur cette proposition.**

Les mails des membres du CDCA seront envoyés de nouveau aux vice-présidents.

Jean-Michel Cambon (APEAI-ADAR) sur la charte Romain Jacob

(Voir document joint)

Jean-Michel Cambon émet le vœu que « *toutes les instances départementales concernées de près ou de loin par l'accompagnement et le soin des personnes handicapées et des personnes dépendantes s'emparent sérieusement des ébauches de travaux sur la Charte Jacob et trouvent des réponses concrètes afin d'améliorer leur prise en charge médicale* ».

⇒ **Vote à l'unanimité des membres du CDCA sur cette proposition**

Le vœu sera également remonté dans le cadre du PRS.

Jacques Soulayres (Voir Ensemble) sur Handimobile

(Voir document joint)

Nelly Ginestet précise que la compétence transport est portée par la Région (hormis pour les enfants en situation de handicap) et alerte sur le problème des accompagnants trop peu nombreux.

Jacques Soulayres émet le vœu qu'un service équivalent à Handimobile soit instauré dans le département du Lot

⇒ **Vote à l'unanimité des membres du CDCA sur cette proposition**

Le vœu sera intégré dans l'étude mobilité en cours.

Guy Reveillac (GIHP) sur Acceo

(Voir document joint)

Guy Reveillac émet le vœu qu'un dispositif équivalent à Acceo soit envisagé dans le Lot

⇒ **Vote à l'unanimité des membres du CDCA sur cette proposition**

Guy Reveillac suggère la mise en place de groupes de travail constitués de bénévoles/salariés et d'un ou deux conseillers départementaux.

Nelly Ginestet rappelle la présence des 2 vice-présidents pour porter ces sujets.

Laurence Alidor suggère de se rapprocher des autres acteurs (établissements médicaux-sociaux, sanitaires, ...) pour utiliser le même outil et ouvrir la problématique au-delà du département. Elle propose, concernant le sujet de la mobilité, de rajouter le besoin à l'étude en cours et de faire une réunion de travail. Elle précise, également, qu'il ne faudra cependant pas la restreindre aux personnes malvoyantes.

Nelly Ginestet rappelle la validation par les membres du CDCA des propositions suivantes :

- Pour la Charte Jacob : remontée via l'ARS et déclinaison dans la feuille territoriale
- Pour la mobilité : invitation des membres du CDCA à la restitution de l'étude en cours
- Pour l'accès téléphonique à tous les services du département : élargissement aux établissements médico-sociaux et aux autres services du Département.

Au vu de l'heure avancée le dernier point à l'ordre du jour « Bilan 2022 de la CFPPA » ne peut être abordé. Le support sera joint au compte-rendu. La CFPPA sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion plénière.

Guy Reveillac réintère le vœu de participation des représentants d'usagers aux réunions et commissions de la CFPPA.

Nelly Ginestet va faire remonter la demande.

Jean-Michel Cambon souhaite une continuité entre cette réunion et les groupes de travail afin de partager les avancées.

Laurence Alidor précise qu'une évolution est en cours : l'instauration du service public territorial de l'Autonomie, promu par la CNSA qui a lancé un appel à projets (seuls 10 Départements sur le plan national seront retenus). Le Département du Lot avec l'ARS envisage de candidater en phase de préfiguration qui débuterait en janvier 2024. Les modalités de gouvernance du champ de l'autonomie seraient alors modifiées.

Guy Reveillac félicite le Département pour sa candidature à cet appel à projets.

Nelly Ginestet clôture la réunion et remercie les membres du CDCA pour leur participation.